



2016 –VOYAGE MEMOIRE RAVENSBRÜCK

CONDITIONS GÉNÉRALES

Nos amies déportées qui depuis de longues années alimentaient le compte Pèlerinage, sont malades ou nous ont quittés. C'est pourquoi, l'amicale ne peut plus assumer la prise en charge gratuite des jeunes et des professeuses.

Pour les familles (enfant, petit-enfant, frère ou sœur) de **déportées de Ravensbrück décédées au camp** Le ministère des anciens combattants rembourse sur dossier le voyage Paris- Berlin aller- retour. Et vous pouvez obtenir un billet SNCF aller-retour, gratuit, de votre domicile à Paris (billet de visite aux tombes). N'hésitez pas à nous demander les formalités à remplir.

PRIX PAR PERSONNE PARIS/PARIS

En chambre double	760 Euros
Supplément chambre individuelle	100 Euros
Sur demande possibilité de chambre triple	

* **Prévoir en supplément** l'adhésion à l'amicale de Ravensbrück.....**25 €**
par chèque séparé à l'ordre du compte de l'Amicale de Ravensbück-10 rue Leroux 75116 PARIS

Prix établis au 1er /11 /2015 en fonction des tarifs et conditions économiques en vigueur à cette date. Ils sont susceptibles de modifications si la hausse des tarifs aériens et/ou la variation des conditions économiques le justifient

CES PRIX COMPRENNENT

- Le transport aérien Paris/Berlin/Paris sur vols réguliers Air France
- Les taxes d'aéroport suivant tarifs connus à ce jour.
- Les transferts aéroport/ l'hôtel/aéroport
- Le logement à l'hôtel 4 étoiles
- La pension complète du dîner du 15 au 19 avril 2016
- Le transport en car privé suivant l'itinéraire mentionné
- Les services d'un guide parlant français
- Les assurances assistance bagages annulation.

CES PRIX NE COMPRENNENT PAS

- Les boissons
- Les extras et dépenses personnelles

Devises : nous conseillons d'emporter quelques euros en espèces pour régler les boissons et petits achats. L'hôtel accepte les cartes de crédit internationales. Nous vous conseillons d'emporter les chargeurs, films et pellicules en quantité suffisante car, sur place, vous n'aurez peut-être pas beaucoup de temps pour vous en procurer.

FORMALITÉS

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité. Les mineurs doivent être en possession d'une **autorisation des parents**.

Merci de retourner à Françoise Marchelidon le bulletin d'inscription rempli, accompagné d'un chèque acompte de **250 Euros** par personne, si vous le pouvez le montant total : **750€** et éventuellement **100€** supplément chambre seule ; établi à l'ordre de - **Pèlerinage de Ravensbrück** - .

Le solde est à régler fin février, vous recevrez une facture. Si vous rencontrez des difficultés, merci de me contacter.